

VILLE DE SION
MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

physiothérapeute H/F
taux d'activité 60%

auprès du Centre Pédagogique Spécialisé de la Bruyère, rattaché au service de l'éducation et de la culture.

Mission principale :

- de manière générale, le-la titulaire aura pour tâche principale la prise en charge de traitements de physiothérapie auprès des enfants en situation de handicap de l'école de la Bruyère

Conditions d'engagement :

- être titulaire d'un diplôme reconnu de physiothérapie ;
- être disponible 3 jours/semaine pour la prise en charge d'enfants (durant l'année scolaire)
- posséder un intérêt marqué pour la prise en charge d'enfants en situation de handicap mental et/ou physique ;
- pouvoir faire preuve d'aisance dans les relations humaines ;
- être intéressé(e) par le travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- se montrer dynamique dans la proposition d'activités ;
- faire preuve d'intérêt pour la formation continue.

Entrée en fonctions : 19 août 2021 ou date à convenir.

Traitement :

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Meyer, chef du service « éducation et culture », tél. 027 324 13 11.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « physiothérapeute 60% » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 10 juillet 2021.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 22 juin 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE